



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°3 FEVRIER 1991

Villabé

VILLABÉ SPORTIF

GYMNASSE : LES PLANS
VOIRIE ESPACES VERTS
ECOLES

EXCEPTIONNEL, AU COEUR DE L'ESSONNE

LA PROPRIÉTÉ S'OUVRE AUX JEUNES

Prêt P.A.P.



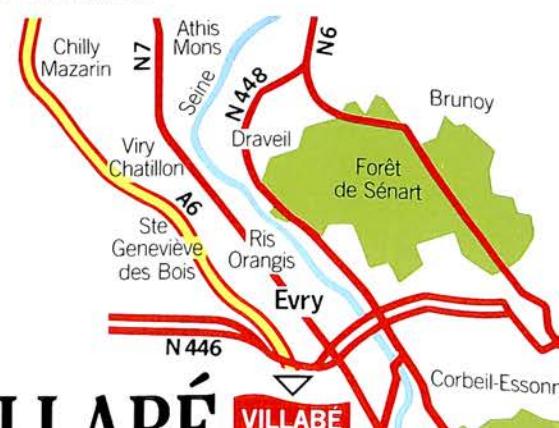
Une chance rare, à saisir par les jeunes ménages.

Devenir, à Villabé, dans la partie la plus verdoyante de l'Essonne, propriétaire d'une chaleureuse et confortable maison signée Bati Service. Ceci, grâce au prêt PAP, qui peut couvrir jusqu'à 90% * de votre acquisition à des taux sans concurrence. De plus, Bati Service vous rembourse vos prêts jusqu'à la livraison de votre maison.

Aux Hameaux de Villabé, vous avez toutes les chances : la gare, à moins de 500 mètres, et autour de vous, les ressources illimitées d'une région très dynamique.

*En fonction de votre situation familiale et de vos revenus imposables.

LES HAMEAUX DE VILLABÉ
Visitez les maisons modèles



Villabé: à 7 km d'Evry
Autoroute du Sud,
sortie Lisses-Mennecy.



BATI SERVICE

Rue d'Ambreville - 91100 Villabé - Tél. 60 86 28 27

Maisons modèles et bureau de vente ouverts tous les jours de 14 à 19 heures. Le week-end de 10 à 19 heures.



SOMMAIRE

Billet du Maire p.1

Commission Voirie

Espaces Verts p.2 à 3

DOSSIER: SPORTS



Football p.4 à 5

Gymnastique p.6

Ping Pong p.7

Vélo tout terrain p.8

Marche p.8

Cyclo cross p.9

Chasse p.9

Pêche p.9

GYMNASSE p.10

ECOLE p.11 à 13

INFOS GENERALES

Finances p.14

Affaires Sociales p.15

Village fleuri p.15

INFOS PRATIQUES P.16



Billet du Maire

Oui à l'avenir

1991 s'ouvre à nous et à l'orée de cette nouvelle année, permettez-moi d'adresser à vous tous, Villabéens et Villabéennes, mes meilleurs voeux.

Notre Village est en pleine mutation, et à son égard, j'émettrai quelques voeux qui me semblent prioritaires.

Tout d'abord, je souhaite la réussite des projets économiques qui conditionnent le devenir de notre commune. Il est nécessaire que l'équilibre habitat-emploi soit réalisé. Le nombre d'entreprises implantées sur notre territoire doit croître afin de générer ressources et travail. Une présence industrielle et commerciale importante permettra d'offrir aux Villabéens les services auxquels ils aspirent. Dans cette logique, la construction du centre commercial de la Plaine à Robin a commencé. C'est le premier pas !

La convivialité qui règne dans notre village est une des clés de la qualité de la vie. Je souhaite que celle-ci s'amplifie encore et que l'intégration des nouveaux habitants se fasse dans les meilleures conditions.

Les bonnes relations qui existent dans notre commune sont favorisées par la remarquable activité de nos Associations. Dans ce domaine, nous allons apporter une aide importante à celles qui sont orientées vers le sport. La construction du gymnase commence ; dans quelques mois, il sera opérationnel.

La qualité de la vie que j'évoquai précédemment, est conditionnée, qui en douterait, par le respect de notre environnement. Je souhaite que nous prenions en compte, pour l'ensemble de nos projets, la protection de sites concernés. Nous devons même aller plus loin, et partout où cela est possible, améliorer ce qui existe.

Encore une fois, bonne année à tous.

Alain RAMEY

Directeur de la Publication:

L. CHELLE, Maire-Adjoint.

Équipe rédactionnelle:

Mme, M^{me} C. BERTAUX, P. DUBOZ
D. DUMONT, R. FORLIVESI,
J.-M. LAFON, I. MAGGINI,
E. NAVARRO.

Publicité - Composition - Édition:

FERRYGRAVURE, 92120 Montrouge
© 46.55.41.42 - Fax: 46.55.79.48

Photo et maquette:

J.-P. PRINCIAUX

VOIRIE, ESPACES VERTS... VOIRIE, ESP

COMMISSION VOIRIE, ESPACES VERTS

□ L'entretien et l'aménagement de la voirie et des espaces verts sont du domaine de responsabilité de Patrice DUBOZ, secondé par Mr Pierre BALMOT qui encadre nos équipes d'employés municipaux. Leur action est visible, il en est dressé ici un premier bilan qui, compte tenu de la relative faiblesse des moyens qui y sont consacrés, est loin d'être négligeable. Il leur en est rendu hommage.

□ Notre commune s'agrandit et change. Des lotissements se créent, des routes nouvelles viennent s'ajouter au réseau existant. Tout ceci

traçage des passages piétons. Ils doivent veiller au bon état de notre réseau et, si nécessaire, remédier, dans les meilleurs délais, aux problèmes rencontrés.

□ Leur travail, c'est aussi entretenir tous les bâtiments communaux, de faire de la plomberie, de la menuiserie, de l'électricité et de la peinture, là où c'est nécessaire. C'est ainsi que cette année la salle des fêtes a été remise en état, les carrelages dans les vestiaires du stade refaits et les peintures dans l'école maternelle commençées.

□ Pour tout cela, du matériel est évidemment indispensable.

□ Nous avons acheté un camion, une sableuse, des conteneurs à ordures ménagères.



demande de l'entretien. A cet effet, et pour préparer les prochaines années, une personne embauchée en 1990 est venue renforcer nos services techniques. Nous pensons arriver, avec la création de deux postes supplémentaires à court terme, à un effectif qui nous permettra de faire encore mieux.

Les services techniques communaux ont la charge du balayage des rues et des cours des écoles. Ils entretiennent aussi le cimetière et le stade. Ils fauchent l'herbe le long des routes, curent les fossés. La signalisation routière leur incombe : mise en place de panneaux routiers,

Un véhicule léger sera nécessaire à court terme; il devrait être prévu au prochain budget.

En ce qui concerne les espaces verts par exemple, confiés à l'entreprise privée, le contrat d'entretien a été multiplié par 1,5. Vous avez pu voir des parterres de fleurs créés devant l'église et la salle des fêtes. D'autres verront le jour prochainement devant la gare et le château d'eau.

En ce qui concerne l'éclairage, notre action a porté sur le renforcement de l'existant dans le chemin des Linottes mais aussi rue des Prés, chemin de la Croix des 4 Chemins, bas de la côte

ACES VERTS... VOIRIE, ESPACE VERTS...

d'Ormoy et passage du Roussillon.

□ Nous suivons la réalisation des lotissements en assistant aux réunions de chantier, chaque semaine, avec les promoteurs.

SECURITE

□ Elle a été améliorée par la mise en place de plots de sécurité devant la gare et de barrières devant l'école de la rue Jean Jaurès.

□ D'autre part, en accord avec la SNCF (participant pour 50 % de la dépense), une clôture a été faite le long de la voie de chemin de fer.

□ Une autre clôture a été installée le long de la rivière, au bas de la côte d'Ormoy. Cet aspect

Jean Jaurès (éclairage, peintures intérieures) commencera. Elle sera répartie sur plusieurs années.

□ Nous n'oublierons pas le nettoyage de nos chemins ruraux, ni l'amélioration de l'éclairage devant la gare, ni l'entretien de nos routes.

□ D'autre part, nous étudierons la création d'ateliers municipaux appropriés, la remise en état de l'entrée du chemin des Echaudés, du passage du Roussillon et du chemin de l'Ormeteau.

□ 1991 sera l'année de la réalisation du gymnase, de l'ensemble commercial de la Plaine à Robin. Les travaux en seront suivis. La création de nouvelles voiries communales permettra l'ébauche d'un nouveau plan de circulation qui visera à améliorer celle-ci dans le centre ville. Nous souhaitons que chacun d'entre nous pense



sécurité a été complété par la remise en place des panneaux de signalisation routière manquants. Marcher le long de l'avenue du 8 mai 1945 est plus aisé depuis que le trottoir a été refait.

□ Pour 1991, nous continuerons le travail entrepris.

□ Notre attention se portera de manière particulière sur la mise en place de bancs, de corbeilles à papiers, la création de plusieurs parterres de fleurs.

□ La rénovation partielle du Groupe scolaire

sécurité, en particulier sécurité routière.

□ Ceci passe par un minimum de respect envers les autres:

- respect de la vitesse autorisée
- respect du stationnement

les passages piétons ne sont pas des aires de stationnement.

□ Il est nécessaire de rappeler devant le comportement irresponsable et inadmissible de certains automobilistes.

SPORT... SPORT... SPORT... SPORT... SP

LE MOT DU PRÉSIDENT



Emile NAVARRO,
Maire adjoint, président de
la commission des sports,
au nom de l'ensemble de
sa commission,
remercie les présidents, les
bureaux, les bénévoles et
les participants des
différentes associations
sportives pour leur
dévouement au sein de
leurs clubs et leur
participation à la réflexion
commune qui a permis de
définir la conception du
gymnase.

Que 1991 soit une année
prospère pour le sport
dans notre commune;
le gymnase va permettre la
naissance d'autres clubs,
la commune est prête à
relayer les initiatives.

Bonne et heureuse
année à toutes et tous les
sportifs.

E. NAVARRO

ETOILE SPORTIVE DE VILLABÉ : FOOT-BALL

L'Etoile Sportive de Villabé (E.S.V.) avec ses 10 équipes s'est efforcée de confirmer depuis le début de la saison les bons résultats acquis la saison précédente, grâce au dévouement de l'équipe dirigeante et aussi au savoir-faire de ses joueurs.

Chaque mercredi, 90 enfants de 6 à 15 ans foulent le terrain du stade.

Le samedi, 15 débutants et 15 poussins disputent une compétition avec succès.

Le dimanche, ce sont les pupilles minimes et les cadets qui rencontrent leurs homologues en Championnat, ainsi que les seniors le dimanche après midi et les vétérans le matin. Ces deux dernières équipes (seniors et vétérans)



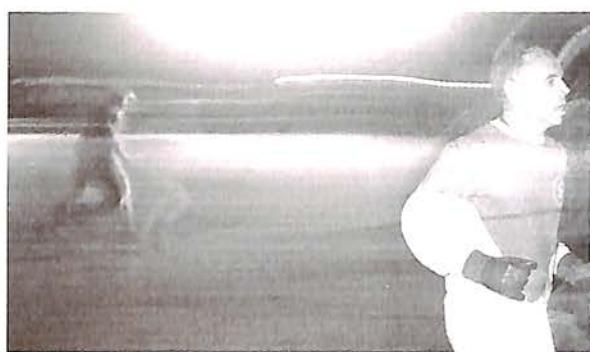
viennent de jouer les huitièmes de finale de la Coupe de l'Essonne.

Nos jeunes ont obtenu l'accession à la division supérieure et s'y comportent très bien, nos seniors se classent second; et nos vétérans tiennent la tête de leur championnat.

Gageons que les futurs matchs verront se concrétiser les fruits du travail de tous nos entraîneurs avec une mention spéciale à Mme Chantal GIROUARD pour son efficacité avec ses débutants.

Tel est le bilan de l'Etoile Sportive de Villabé - Section Foot-Ball. Nous pouvons les féliciter.

ORT... SPORT... SPORT... SPORT... SPOR



SPORT... SPORT... SPORT... SPORT... SP

A.G.V.

◆ L'Association de Gymnastique Volontaire créée en 1985 avec une fréquence de deux cours par semaine, offre en 1990 cinq cours par semaine pour adultes et adolescents et deux cours pour enfants de 4 à 14 ans.

◆ En 1985, l'Association atteignait 85 adhérents, aujourd'hui, nous sommes 145 adhérents dont 33 enfants.

◆ Les cours se déroulent dans la salle des fêtes sous la conduite d'une animatrice de G.V. qui nous offre en plus une heure de folklore par semaine.

◆ L'Association est présente tous les ans à la Fête de l'Ascension à VILLABE et a, cette année, présenté un spectacle folklorique à ORMOY.

◆ Si vous désirez vous mettre en forme, vous détendre au sein d'un groupe amical, sans esprit de compétition, venez nous rejoindre. Les inscriptions pour les adultes sont acceptées à tout moment de l'année.

Horaires des cours:

► Pour adultes et adolescents

Lundi et jeudi de 14h15 à 15h15

Mardi de 9h à 10h

Mercredi de 18h à 19h

Vendredi de 18h30 à 19h30

► Pour enfants

Mercredi de 10h15 à 11h15 et de 16h45 à 17h45



ORT... SPORT... SPORT... SPORT... SPOR



E.S.V.T.T. (Tennis de Table)

L'ETOILE SPORTIVE VILLABEENNE SE PORTE A MERVEILLE

POUR LE LOISIR C'EST DU PING PONG
SPORTIVEMENT C'EST LE TENNIS DE TABLE

Pour la saison 90/91, grâce à la fréquentation nombreuse et assidue de ses membres, notre section s'est inscrite sur deux tableaux en championnat départemental (14 compétiteurs). A notre grande satisfaction, le comportement et la combativité des joueurs permettent à ces deux équipes de se maintenir honorablement à la 3e place de chacun des tableaux au tiers du championnat (1 tableau = 8 équipes).

Il est à noter que l'ambiance amicale et sportive qui règne au sein du club, n'est certainement pas étrangère à ces résultats encourageants.

Si ce sport vous intéresse, joignez vous à notre groupe. Pour tous renseignements, venez aux entraînements les lundi et jeudi de 18h30 à 20h30 ou téléphonez à Gérard ABAT après 18h au 60 86 39 41.

Dernière minute :

ESVTT 1 bat ITTEVILLE 1 : 7 à 3
ESVTT 2 bat ITTEVILLE 2 : 7 à 3



SPORT... SPORT... SPORT... SPORT... SP



AU CLUB CYCLISTE DE VILLABE

CREATION D'UNE SECTION V.T.T. (Vélo Tout Terrain)

Plusieurs membres de tous les niveaux et de tous les âges forment, déjà, une équipe mixte solidaire.

Notre première sortie en forêt de Fontainebleau s'est particulièrement bien déroulée.

Son franc succès nous incite et nous encourage à la renouveler.

Malheureusement, dans l'immédiat, les randonnées sont subordonnées aux caprices du temps et par conséquent irrégulières.

Néanmoins, nous vous espérons nombreux à nos prochains rendez-vous qui seront communiqués par voie d'affichage.

N'hésitez pas à contacter les responsables de la section pour de plus amples renseignements:

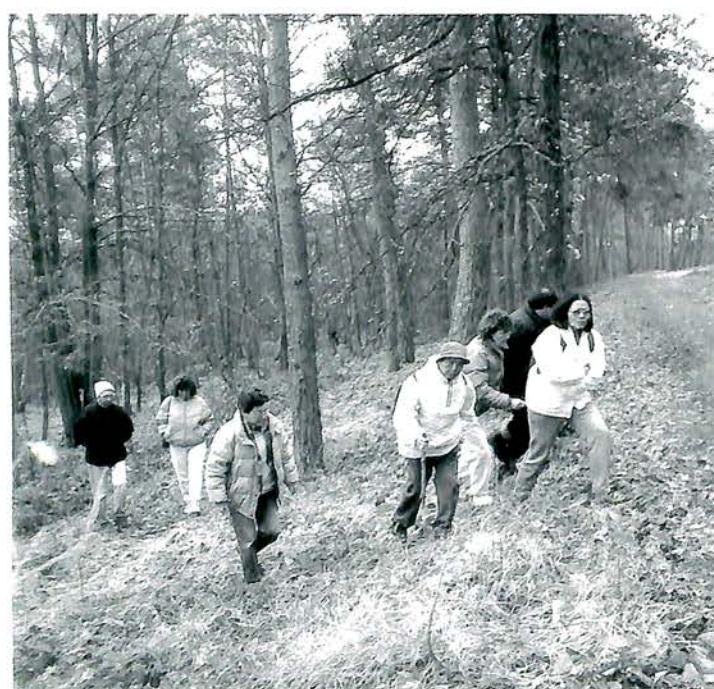
Alain LE GALL - TEL: 64 97 57 80



LONGUE MARCHE

Un an bientôt pour le club de marche villa-béen. Une année bien remplie: 8 sorties ont été proposées et suivies par un groupe d'une quinzaine de personnes. Après l'interruption des vacances, nous sommes allés à la rencontre des champignons, aux environs de Saint-Vrain. Recherche vaine, il n'avait pas plu depuis long-temps, puis un grand tour dans les environs de Beauvais. Cette saison continuera par une sortie mensuelle ou davantage, si vous le souhaitez. Même si vous n'avez pas pratiqué depuis long-temps, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

Prenez contact avec
la LONGUE MARCHE
Monsieur Jean-Claude MACGINI,
Tél. 60 86 00 67, le soir



ORT... SPORT... SPORT... SPORT... SPOR

Cyclo cross à Villabé

le dimanche 21 octobre 1990

◆ Grand succès populaire pour cette fête cycliste d'automne qui réunissait 62 participants.

◆ Sur un tracé difficile à souhait, les coureurs ont montré au très nombreux public leur savoir faire et leur courage, car les organisateurs n'avaient pas lésiné sur les difficultés.

◆ Au terme de cinquante minutes de course passionnante, c'est CAZUGUEL Didier du CM

AUBERVILLIERS qui l'a emporté.

◆ Dans la catégorie Juniors Cadets, GIRARD Christophe du CS MEAUX est vainqueur et le prix d'équipe a été décerné au CM AUBERVILLIERS.

◆ Tous les coureurs ont été récompensés par des coupes remises par la Municipalité et des primes offertes par la société de chasse de VILLABÉ.



Chasse

◆ L'Association de chasse qui regroupe 42 chasseurs a aussi une action écologique pour la commune. En effet, la protection de la nature passe aussi par le contrôle du gibier sur son territoire.

◆ La période de chasse s'est étendue du 29 septembre 90 au 13 janvier 91.



◆ Une centaine de gibiers de reproduction (perdreaux, faisans) ont été lâchés.
◆ Pour tout renseignement, contacter Monsieur HELBO Tél: 60 86 32 26

Pêche

◆ Association créée en 1977, elle regroupe les amateurs de pêche à la ligne de VILLABÉ et des environs.

◆ Forte maintenant d'une cinquantaine de sociétaires, elle a pour but d'encourager aux loisirs et sports halieutiques, concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des cours d'eau.

◆ En ce qui concerne l'empoissonnement, chaque année, deux cents kilos de poissons blancs retrouvent leur élément, et une cinquantaine de brochets assurent l'équilibre naturel.

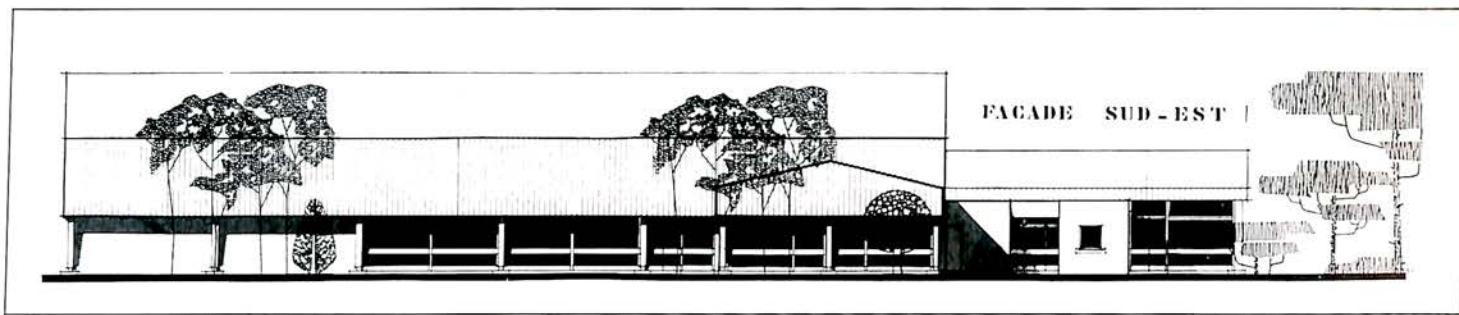
◆ L'Association organise chaque année deux concours, l'un au blanc, l'autre à la truite et elle participe à la Fête de l'Ascension.

◆ Le bureau rappelle aux Anciens de VILLABÉ qu'ils peuvent disposer de place et ceci gratuitement.

◆ Pour tout renseignements, s'adresser au siège social en Mairie.



GYMNASE... GYMNASE... GYMNASE...



LE GYMNASE... C'EST PARTI

ENFIN, VILLABE
VA ETRE DOTE D'UN
EQUIPEMENT
SPORTIF qui permettra aux
jeunes et aux moins jeunes de
s'adonner à leur sport favori.
Le scolaire n'est pas oublié
puisque les enfants pourront
utiliser ce complexe pour les
heures d'éducation physique.

Début des travaux:

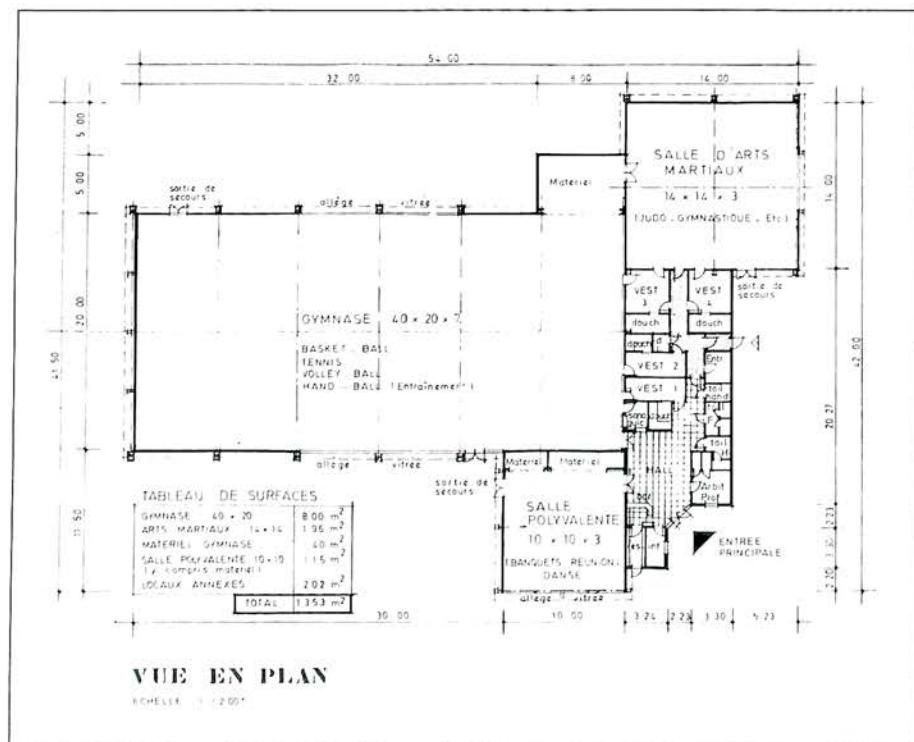
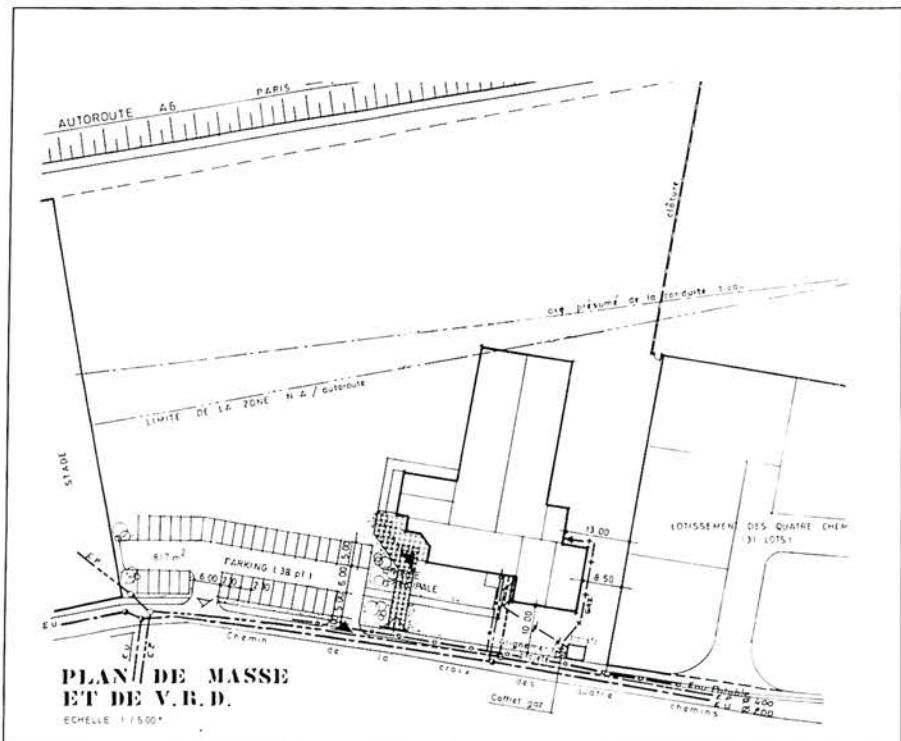
Février 1991

Surface totale: 1 353 m²



Quelles activités

BASKET-BALL
VOLLEY-BALL
HAND-BALL
TENNIS
TENNIS DE TABLE
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
ARTS MARTIAUX
ENTRAINEMENT, etc ...



ECOLES... ECOLES... ECOLES... ECOLE



Le domaine scolaire représente l'un des plus gros postes budgétaires de la commune.

EFFECTIFS

A la rentrée de janvier 1991, 420 enfants sont scolarisés à VILLABE, avec la répartition suivante:

ECOLE	MATERNELLE	PRIMAIRE
JEAN JAURES	117	214
ARIANE	42	47

Les évolutions d'effectifs, liées à la réalisation des zones d'habitation des Heurts et du Village, sont suivies, au jour le jour, par la Mairie en étroite collaboration avec les directeurs des écoles concernées.

INITIATION AUX LANGUES VIVANTES

Des cours sont dispensés aux enfants pour les initier aux langues vivantes qu'ils apprendront en 6e. Les dépenses engagées sont co-financées par la Commune, le Conseil Général et l'Etat.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Chaque classe peut bénéficier d'une 1/2 heure hebdomadaire d'initiation au chant choral. Périodiquement, des regroupements de classe sont organisés.

REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES

Un plan pluri-annual de remise en état des locaux, de leur éclairage sera mis en place.

La salle polyvalente sera aménagée pour permettre l'accueil des enfants pendant le temps des repas pris au restaurant. Cette mesure est rendue nécessaire par l'existence de deux services pour les repas.

Avec l'aide des enfants qui préparent un projet, la cour du primaire sera modifiée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle est gratuite et ouverte au enfants de la Commune. Deux bibliothécaires y travaillent en étroite collaboration avec les enseignants et les enfants. Y attachant une grande importance, la Commune ne manquera pas de favoriser son développement. Renseignements en Mairie ou sur place aux horaires affichés.

SECURITE

Avec l'aide du Conseil Général,

les abords des écoles vont être réaménagés dans un souci d'une plus grande sécurité.

L'article qui suit évoque les idées à suivre pour pallier aux dangers du trajet scolaire. Que chacun des partenaires les mettent en œuvre, la sécurité de nos enfants est l'affaire de tous:

Les jeunes courrent des risques sur le chemin qui les mène de leur domicile à l'école ou au collège, qu'ils soient à pied, en vélo ou en cyclomoteur.

44% des accidents dont les enfants sont les victimes se produisent pendant le trajet scolaire.

Aussi, avec cette rentrée, la prévention routière adresse des conseils aux parents, automobilistes, enseignants.

PARENTS:

Comme pour une pièce de théâtre, répétez avec votre enfant le chemin qui mène du domicile à l'école.

Jusqu'à l'âge de 7 ans, les enfants ne peuvent sans danger aller seuls à l'école, leur perception du danger



ECOLES... ECOLES... ECOLES... ECOLE

•••

est encore trop faible. Ils doivent être accompagnés.

Entre 7 et 9 ans, en fonction de leurs aptitudes et des risques du parcours, les enfants peuvent faire seuls le trajet scolaire. Mais les parents doivent rester très vigilants.

Il est important de faire partir les enfants assez tôt pour ne pas les obliger à courir, perturbés par la crainte d'arriver en retard. Lorsque l'enfant va pour la première fois à l'école, il est vital de faire le chemin avec lui, de choisir le meilleur itinéraire et de lui expliquer les risques du trajet.

AUTOMOBILISTES

Réduisez votre vitesse aux abords d'une école !

La prévention routière rappelle aux automobilistes qu'ils doivent réduire leur vitesse chaque fois qu'augmente le risque de passage d'enfants, notamment à proximité d'une école - de redoubler d'attention à certaines heures, certains jours, dans certains quartiers...

Si à 60 km/h, il faut environ 40 mètres pour s'arrêter, à 40 km/h il n'en faudra qu'une vingtaine. En réduisant votre vitesse, vous offrez à un enfant ces 20 mètres de chance supplémentaire...

ENSEIGNANTS

Utilisez le matériel de la prévention routière.

Comme soutien à des séances éducatives sur l'apprentissage de la circulation, toutes les écoles de France viennent de recevoir le dossier du concours national scolaire, consacré au « trajet scolaire » et tous les collèges ont été dotés de supports pédagogiques.

Renseignez-vous auprès du directeur de votre établissement ou bien contactez la prévention routière (service jeunesse, 6, avenue Hoche, 75008 Paris).

Restaurant scolaire

Les restaurants scolaires accueillent en moyenne :

- 150 enfants/jour au groupe scolaire Jean Jaurès
- 50 enfants/jour au groupe scolaire Ariane.

Cette année, des travaux d'amélioration du cadre de vie vont être entrepris et prévus au budget communal 1991. Il est envisagé d'agrémenter les salles des repas :

- plantes vertes,
- rideaux,
- petites séparations de groupes de tables...

afin de créer une meilleure ambiance de détente.

A la rentrée de janvier 1991, une ASEM supplémentaire est venue renforcer l'équipe du personnel d'encadrement, à l'école Ariane.

Une demande a été faite auprès de la DDASS afin d'obtenir la visite d'une diététicienne ; ce qui devrait nous permettre, éventuellement d'améliorer la prestation offerte aux enfants et de faire certaines recommandations, si besoin était, au traiteur.

Tarifs :

voir ci-après récapitulatif et tarifs des services municipaux.



Tranches de quotient	Restaurant scolaire	Colonies de vacances	Centre Loisirs Primair-Matern.	Garderie
-1 470	10,55	49,00	27,00	3,00
1 471 à 1 870	11,00	56,50	32,00	
1 871 à 2 270	11,60	67,50	39,00	
2 271 à 2 670	12,25	79,00	45,50	
2 671 à 3 070	12,75	92,00	53,00	
3 071 à 3 470	14,00	113,50	61,00	6,00
3 471 à 3 870	15,20	135,00	69,00	
3 871 à 4 270	15,70	156,50	78,00	
4 271 à 4 670	16,80	178,50	87,00	
4 671 à 5 070	18,00	200,50	97,00	9,00
5 071 à 5 470	19,25			
5 471 à 5 870	20,30	216,00	107,50	
à partir de 5 871	20,80			
Extérieurs	-	-	125,00	10,00

S... ECOLES... ECOLES... ECOLES...

Garderie péri-scolaire

Depuis la rentrée de septembre 1990, des garderies péri-scolaires ont été mises en place dans les écoles Jean Jaurès et Ariane. Elles accueillent tous les enfants d'âge maternel ainsi que les élèves de CP et CE.1, dont les deux parents travaillent. Elles fonctionnent dans chaque école, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h. Le mercredi, tous les enfants sont accueillis uniquement dans le groupe scolaire Ariane, de 7 h à 19 h. Le tarif horaire ou journalier, qui comprend le goûter en semaine et les repas du midi et goûter les mercredi et vacances scolaires, est établi en fonction du quotient familial, calculé par le service

social. Les inscriptions se font auprès du service scolaire.

Elles sont :

- obligatoires pour les mercredi et vacances scolaires,
- obligatoires pour les enfants de CP et CE 1, en semaine (pour des raisons de sécurité : l'enfant quittant seul les cours à 16 h 30, il n'y a aucun moyen de contrôler s'il doit ou non rester à la garderie)
- pas d'inscription préalable, en semaine, pour les enfants de maternelle.

Tarifs:

voir page 12 récapitulatif et tarifs des services municipaux.

Du lait dans les écoles

A la rentrée de janvier 91, la Municipalité a étendu à l'ensemble des enfants des écoles maternelles et primaires la possibilité d'une distribution de lait aromatisé ou non pour atténuer le petit creux de 10 heures.

Cette distribution qui a déjà commencé, grâce au relais assuré par les enseignants, devrait rendre inutiles les bonbons et gâteaux dont, certains enfants sont largement pourvus.

Il est souhaitable qu'elle soit très rapidement étendue à l'ensemble des classes.

Cette mesure sera accompagnée par la diffusion d'une information sur la nutrition.



Etudes dirigées

Ecole Jean Jaurès : du CE.2 au CM.2

Ariane : du CP au CM.2

Le tarif est de 80 F / mois / enfant, pour les familles envoyant un seul enfant 75 F / mois / enfant, pour les familles envoyant 2 enfants 70 F / mois / enfant, pour les familles envoyant 3 enfants et plus.

Dépistage bucco-dentaire

Le Comité d'Hygiène et de Santé "bucco-dentaire" de l'Essonne offre aux enfants des classes primaires, la possibilité de recevoir des conseils de prévention et de bénéficier de séances de dépistage. La Municipalité est partie prenante de cette action. Ces visites seront faites par le Docteur GAILLARD, Chirurgien-Dentiste à Villabé.

Classes de découverte

Ils sont 29 enfants de CM.1, de la classe de Mme LANGLOIS, à partir du 6 au 20 mai 1991, en classes de mer à NOIRMOUTIER (Vendée).

Les activités principales seront la voile et la découverte du milieu marin:

14 jours d'évasion pendant lesquels le programme scolaire n'est pas délaissé.

INFOS GENERALES... INFOS GENERAL

FINANCES

QUAND

ON

DEPENSE

100 FRANCS

DU BUDGET

Le fameux billet de 100 F que l'on retire du distributeur automatique, on aime bien savoir où il passe: le pain, le lait, la viande, c'est concret. Quand on dépense 100 F du budget total de la ville, où vont-ils ?

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

Dépenses de Personnel



Les rumeurs du Père Noël

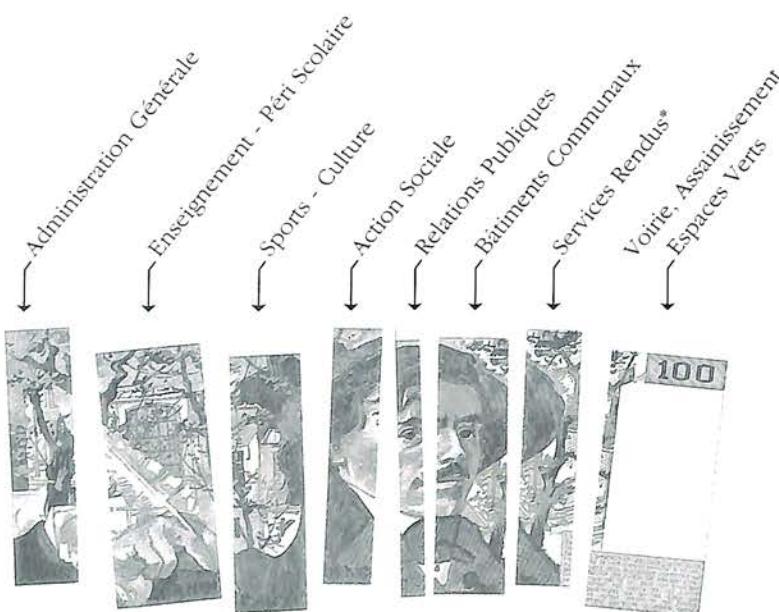
En attendant de faire les toits de Villabé,
La hotte sur le dos, remplie de beaux jouets,
le Père Noël s'amus', sans dout' de bonne
humeur,
A colporter chez nous toutes sort's de rumeurs .

Ainsi raconte-t-il que les impôts nouveaux,
A plus de vingt pour cent ont fait passer leur taux
Et que la traditionnell' fêt' de l'Ascension,
Nous a coûté en tout plus de trent'cinq millions.

Mais vraiment qu'en est-il ? Ou est la vérité ?
Je m'en vais vous la dir' elle est simpl' il est vrai.

A moins de dix pour cent, inflation confondue,
La hausse des impôts a été maintenue
Et l'annuelle fête des associations
En centimes bien sûr, s'en tint à dix millions.

Comme tout cela pour moi mérit' un' conclusion,
Je vous la donnerai avec satisfaction.
Le Père Noël a beau vouloir exagérer,
La vérité finit toujours par triompher.



BIEN VIVRE A VILLABE

LE FINANCEMENT DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Si le développement des associations incombe au premier chef à leurs dirigeants ou responsables, il est sûr que les Municipalités sont elles aussi concernées par l'essor des activités associatives.

- Le fait de se regrouper est un besoin social à encourager,
- Beaucoup d'initiatives issues du monde associatif sont d'intérêt général et rejoignent la préoccupation des élus dans leur recherche d'un mieux vivre.

La municipalité de Villabé engage des moyens financiers importants pour permettre aux associations de concourir au "mieux être" de la commune.

SUBVENTIONS AU MOUVEMENT ASSOCIATIF

- 1981 : 60 950 F
- 1985 : 191 000 F
- 1990 : 269 113 F

ES... INFOS GENERALES... INFOS

Goûter des personnes âgées

Ils étaient moins nombreux, cette année, au goûter offert le 17 novembre 1990 par la municipalité, à la salle des fêtes de Villabé.

La coupable, peut-être ? : la télévision qui retransmettait ce jour là, un match de foot ball et un match de rugby.

Pourtant, le spectacle était aussi dans la salle : une séance récréative leur était offerte par l'A.T.V. et la Fanfare Batterie de Villabé.

Souhaitons que, pour l'année prochaine, le réémetteur de télé soit en panne, ce jour là !



ETAT CIVIL

NAISSANCES

BOREL Bastien	24 04 90	COURCOURONNES
JACQUEMOT Thibaud	05 06 90	CORBEIL
REKIK Nada	16 06 90	CORBEIL
BUGNET Fanny	14 08 90	COURCOURONNES
BOURIBA Nadia	03 09 90	EVRY
CAMISON Jessy	07 10 90	EVRY
MIENS Mathilde	15 10 90	CORBEIL
DAVID Wilfrid	16 10 90	CORBEIL
ROCHA Caroline	17 10 90	FONTAINEBLEAU
CARON Quentin	31 10 90	CORBEIL
GARNIER Maxime	08 11 90	CORBEIL
SZYMCAK Bastien	09 12 90	COURCOURONNES
MUSENGA Sandra	23 12 90	EVRY

Carte santé

Cette carte, en faveur de l'accès aux soins des plus démunis, permet de simplifier la procédure à l'aide médicale. Les bénéficiaires peuvent se faire soigner sans avoir à effectuer l'avance des frais médicaux, pharmaceutiques...

Le service social se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Attribution d'une allocation aux militaires

Une allocation de 250 F a été versée à l'occasion de Noël aux militaires du contingent, domiciliés dans la commune.

Se renseigner auprès du service social.

Villabé fleuri

Avec le Printemps, revient le temps de fleurir votre habitation, votre jardin. Pour votre plaisir et encore plus pour recevoir des amis, vous fleurissez votre maison.

Les fleurs sont le sourire de la vie et le symbole de la fête. La Municipalité, les Elus de la commission des fêtes et moi même vous invitons à vous inscrire en Mairie au service culturel pour la participation au concours communal de Maisons et Jardins fleuris. Ce concours se déroulera au mois de Juin 1991 en plusieurs catégories.

Catégories :

- n° 1 - Maison avec jardin visible de la rue
- n° 2 - Fenêtres et murs
- n° 3 - Balcon ou terrasse visible de la rue
- n° 4 - Immeuble collectif, association de locataires
- n° 5 - Décor floral installé sur la voie publique

Ch. BERTAUX, Maire adjoint

MARIAGES

FORLIVESI-FAIVRE	09 06 90	VILLABE
SANSON-RAMEY	23 06 90	VILLABE
LEVIEUX-SIETTE	30 06 90	VILLABE
FAUVEL-ZAREMBA	13 10 90	VILLABE
MARIE CATHERINE-CAIRO	01 12 90	VILLABE

DECES

DURAND Jean-Marc	25 03 90	PARIS 15°
PLOURIN Suzanne	01 04 90	CORBEIL
BEZOU Suzanne	28 04 90	VILLABE
RESLINSKA Wiktoria	06 05 90	DRAVEIL
DUDOUIT Maurice	15 05 90	EVRY
LEMAIRE Yvonne	23 05 90	CORBEIL
TAS Marie	08 06 90	CORBEIL
COURTALIN Marcel	11 07 90	CORBEIL
THOEN André	12 07 90	VILLABE
DUBOZ Roger	14 10 90	CORBEIL
CLAUDEL Henri	20 12 90	VILLABE

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQU

RESTAURANTS SCOLAIRES

GROUPE JEAN-JAURES:

Gestionnaire: Mme Nicole BOUBET. Tél: 60.86.15.68

Vente de tickets le jeudi de 16 h à 19 h.

Tous les enfants sont acceptés à condition que le service en soit informé 24 heures à l'avance. Le coût du repas dépend du quotient familial. Ce dernier est calculé à la Mairie.

GROUPE ARIANE:

Responsable: Mlle BOUBET. Téléphone: 60.86.10.68

Vente de tickets au groupe Jean-Jaurès.

CENTRE DE LOISIRS DE CORBEIL

Les enfants de Villabé sont acceptés après inscription auprès du service social. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 à la Mairie le mercredi.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les mardi, jeudi et samedi. Les encombrants sont ramassés une fois par mois le 1er mardi.

SANTE

Urgences médicales

15

Hôpital Gilles de Corbeil,
bd H.-Dunant, 91100 Corbeil-Essonnes

64.96.91.33

Pharmacie:

KOLKIEWICZ, 34, rue du 8 Mai 1945

60.86.14.73

Pharmacie de garde: à partir de 19 h,
appeler le commissariat de police

60.89.19.19

Cabinet médical: 5, rue des Prés, Villabé

64.69.12.33

Médecin généraliste: Dr CHAPUIS

60.86.29.71

Chirurgien-dentiste: Dr Le GAILLARD

60.86.00.28

Kinésithérapeute: Dr DURRANDE

64.97.62.32

Infirmières:

Mme DUCHESNE-ROUBLIQUE

60.86.16.53

Mme JULIENNE

64.97.67.58

Mme LEMARDELEE

64.97.51.60

Mme DI MEIO, 29 rue des Linottes

ADMINISTRATIONS

Police

17 ou 60.89.19.19

Pompiers

18 ou 60.88.39.39

Gendarmerie

11, rue Jean-Malézieux, 91000 Evry

60.79.65.00

Préfecture, boulevard de France, 91000 Evry

60.91.91.91

Sous-préfecture

10, rue Lafayette, 91100 Corbeil-Essonnes

60.88.92.45

SERVICES ANNEXES

Recette-Perception

rue Feray, 91100 Corbeil-Essonnes

64.96.23.82

Services Fiscaux

Perception C.E., 2, rue J.-J. Rousseau, Corbeil

64.96.29.66

Centre des impôts

21, rue Feray, 91100 Corbeil-Essonnes

60.88.92.75

Pompes funèbres

100, bd de Fontainebleau, 91100 Corbeil

60.88.18.70

Pompes Funèbres Générales

10, bd de Fontainebleau

64.96.79.76

A.N.P.E., 42, rue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny, Corbeil

60.89.26.26

ASSEDIC, 22, rue Général-Leclerc, 91100 Corbeil
Assurance Maladie

60.89.28.81

Centre de paiement - 101
3, rue Pierre-Sémard, 91100 Corbeil-Essonnes

60.89.25.25

Allocations familiales

60.77.94.30

2, Impasse du Télégraphe, 91000 Evry
P.T.T., 91100 Corbeil, 8, rue Champlouis

64.96.26.16

Place Léon-Casse

64.96.26.14

E.D.F. - G.D.F.

Dépannage Gaz

60.88.22.40

Dépannage EDF

60.88.34.40

Services des eaux

Dépannage

60.88.24.28

Taxis

M. J.-J. BRANDON, 17, allée du Pot-d'Etain

60.89.23.99

MOULIN-GALANT

CULTE

Messe tous les samedis soirs et veille de fêtes à 18 h 00.

Permanence: tous les samedis de 10 h 15 à 11 h 45

Informations: M. DUQUESNE

60.86.28.77

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Fête Ascension en mai. Fête du 14 juillet.

ASSOCIATIONS DE VILLABÉ

Amicale de Villabé: Harmonie-Batterie et son école de musique.

M. MEYER, le mercredi après-midi

60.86.02.21

A Tout Vent, association théâtrale

Mme FORLIVESI

60.86.37.18

Vieux Travailleurs, Personnes du 3e âge - U.V.F.

Contact le mardi après-midi, local dans l'Ecole de musique.

M. TRAMBLAY

60.86.07.96

Association des parents d'élèves des écoles publiques de Villabé

F.C.P.E.

P. ALADENISE

60.86.27.72

Club cycliste

M. Le Gall, le soir

64.97.57.80

La Longue Marche

M. MAGGINI

60.86.00.67

Association Artistique « Harmonies »

Centre musical, Centre d'Arts plastiques.

Atelier de relaxation

60.86.34.91

Hameau de Villoison

et 60.86.02.18

Tennis de table

M. ABAT

60.86.39.41

Association communale des pêcheurs de Villabé

Mairie

60.89.07.13

M. CLAPETRE

Association Saint-Marcel, Association paroissiale

M. CHOPIN

60.86.91.07

Association autonome des parents d'élèves de Villabé

M. DELEVAY

60.86.37.15

Etoile Sportive de Villabé, Section foot-ball

R. POISSON

60.86.32.15

Le Théâtre des Deux Mules

M. CRETIENT

64.97.71.44

Association de gymnastique volontaire

Mme Ch. GEORGES

60.86.24.89

Le Logic Club

Mlle WIRTH

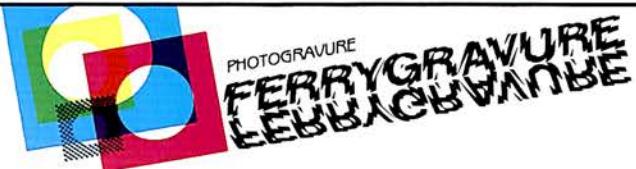
60.86.21.64

rémy berthelot

électricité et entretien électrique

25 rue Pierre Curie
91100 Villabé

Téléphone : 64.97.62.96



3, place Jules Ferry 92120 MONTROUGE Tél. : 46.55.41.42 +
Fax : 46.55.79.48

LES COMPAGNONS METALLIERS

Breuzard

SERRURERIE - CHAUDRONNERIE
CHARPENTE METALLIQUE - MENUISERIE ALUMINIUM
67, rue Emile Zola - B.P. 93 - 91100 CORBEIL-ESSONNES

60.88.20.22

Entreprise J.P. Di Carlo

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Menuiserie rénovation P.V.C - ALU
Double vitrage
Store - Volet roulant
Vérandas Bois - Alu
Cloisons - Faux plafonds



Déplacement et devis gratuit - Tél : 60.88.45.46

R.C.S Créteil A 350 443 438

Bureau commercial : 75, bld de Fontainebleau, 91100 Corbeil-Essonnes

VIGNAUD & CIE

Entreprise Générale de Peinture et Décoration

Depuis 1891

Peinture - Revêtements Sols et Murs

Ponçage - Vitrification

Vitrerie - Miroiterie

Ravalement - Imperméabilisation

Étanchéité - Isolation Thermique

Double Vitrage

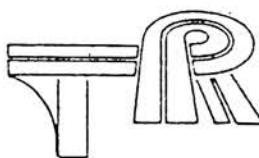
122, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Tél. : (1) 42.05.42.08 +

Fax : (1) 42.05.95.23

LES TRAVAUX ROUTIERS

VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS
GÉNIE CIVIL
ADDUCTION D'EAU POTABLE



OUVRAGES HYDRAULIQUES
DRAGAGES
TRAVAUX SPÉCIAUX

⑥ 60.88.06.64

Fax: 64.96.93.41



AMÉNAGEUR

⑥ 64.96.37.65
Fax: 60.88.44.09

CONSEIL ORGANISATION AMÉNAGEMENT FONCIER

LOCOSUD

AMÉNAGEUR LOTISSEUR

⑥ 60.88.40.50

Fax: 60.88.44.09

Lumière Maintenance Signalisation



LUMIERE • MAINTENANCE • SIGNALISATION

ÉCLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION TRICOLORE
ILLUMINATIONS
TRAVAUX EDF
ÉCLAIRAGE DE TERRAINS DE
SPORTS
RÉSEAU BASSE TENSION
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
COURANTS FAIBLES

⑥ 60.88.31.19

Fax: 64.96.93.41

1, rue F.-Raynaud - 91100 CORBEIL - ESSONNES

